

Ecole :

**Référents de l'école :**  
Philippe ROMAT  
Emilie DOIDY  
Hélène ROMAT

**Coordonnées équipe ressource pHARe de circonscription :**

Laure DELCEL [laure.delcel@ac-poitiers.fr](mailto:laure.delcel@ac-poitiers.fr)  
 Claudine GRANDIN [claudine.grandin@ac-poitiers.fr](mailto:claudine.grandin@ac-poitiers.fr)  
 Florence THOMAS [florence.thomas@ac-poitiers.fr](mailto:florence.thomas@ac-poitiers.fr) 07.86.61.09.25  
 Nicolas PAQUET [Nicolas.Paquet@ac-poitiers.fr](mailto:Nicolas.Paquet@ac-poitiers.fr) 06.85.91.18.56  
 Isabelle Rolland [isabelle.rolland@ac-poitiers.fr](mailto:isabelle.rolland@ac-poitiers.fr) 06 15 37 31 26

**Niveau 1**

Situation d'intimidation signalée

Prise en charge par l'équipe pHARe de l'école ou par l'équipe ressource de circonscription

**Mise en place de la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP)**

- Entretien avec l'élève cible
- Eventuel entretien avec la famille de l'élève cible
- Entretiens individuels avec tout élève pouvant participer à l'amélioration de la situation
- Entretien avec l'élève cible
- Entretiens individuels avec tout élève pouvant participer à l'amélioration de la situation
- Bilan de la MPP en équipe (Consigner les entretiens via les fiches guides pour assurer le suivi)

**Informer la circonscription**

Fin de l'intimidation

Persistance de l'intimidation

Entretien avec les parents de l'élève cible

Vigilance maintenue

**Niveau 2**



Document communiqué

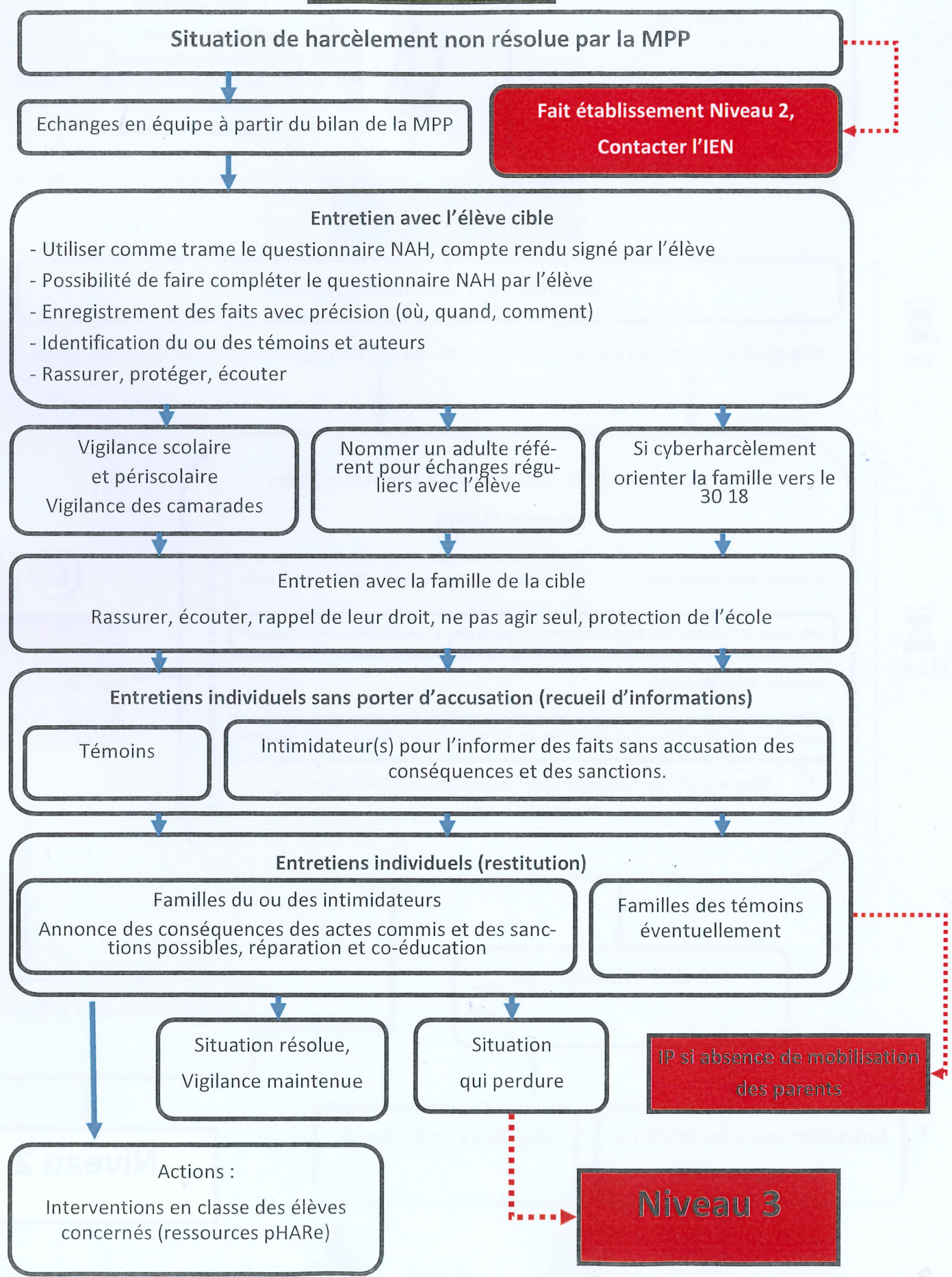
**Niveau 2**

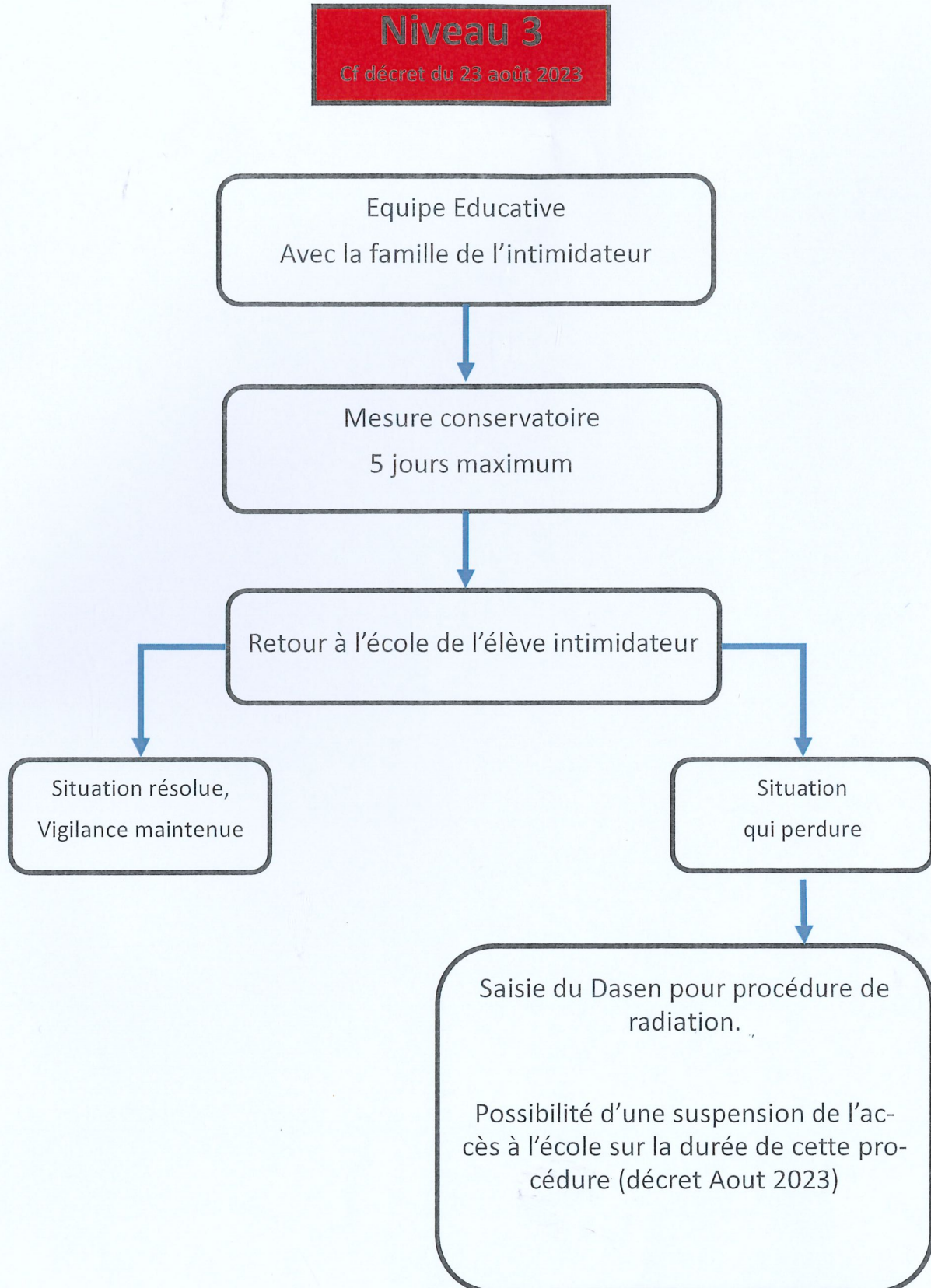
Cf protocole national

Détection

Prise en charge

Actions





Pour les situations graves, le directeur réalise un signalement au procureur de la République. Prendre attache avec l'IEN et l'AS du rectorat (cf décret du 16 août 2023 )